



# L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau / **Déc. N°11**

## **FINANCES :**

dossier p 6/7

**ACTU :** Pôle environnement,  
une nouvelle déchetterie à  
La Tour d'aigues

## **VIVRE ENSEMBLE**

> C'est Noël !  
> Les élèves du CM1/CM2,  
rédacteurs en chef de l'écho

## **ZOOM**

**Une nouvelle majorité municipale,  
de nouvelles commissions municipales,  
UN ÉLAN DÉMOCRATIQUE**

p 3

## SOMMAIRE :

|   |             |
|---|-------------|
| <b>ÉDITO</b> >  | <b>P 2</b>  |
| <b>ZOOM</b> > une nouvelle majorité, de nouvelles commissions, un élan démocratique           | <b>P 3</b>  |
| <b>RETOUR EN IMAGES</b> >   | <b>P 5</b>  |
| <b>DOSSIER</b> > Finances   | <b>P 6</b>  |
| <b>ACTU</b> > Une nouvelle station d'épuration<br>> Check up complet pour l'école de Mirabeau | <b>P 8</b>  |
| <b>VIVRE ENSEMBLE</b> > Les élèves de CM1/CM2, rédacteurs en chef de L'Écho de la fontaine    | <b>P 9</b>  |
| > c'est Noël !  | <b>P 10</b> |
| > Les associations  | <b>P 12</b> |
| > Lien social   | <b>P 14</b> |
| <b>INFO COTELUB</b> >   | <b>P 15</b> |
| <b>LIBERTÉ D'EXPRESSION</b> >   | <b>P 16</b> |
| <b>ÉTAT CIVIL</b> >   | <b>P 16</b> |
| <b>QUESTIONS/RÉPONSE</b> >  | <b>P 16</b> |

### INFO PRATIQUES

**Mairie** : Lundi au Vendredi 8h00>12h00 -13h30>17h00  
Jeudi 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi  
Samedi de 8h30 >11h30.

Tel : 04 90 77 00 04/ Email : mairiemirabeau@wanadoo.fr

**Permanences du Maire Robert Tchobdrénovitch** :

sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous  
CCAS. Responsable Madame Bernadette Vitale.

**Permanences** : tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter  
Marie Cholvy. TEL : 04.90.77.08.41

Email marie.cholvy@mirabeauluberon.fr

**Bibliothèque municipale** : jeudi de 9h00 >12h00.

Samedi 9h00>12h00.

**Permanence en mairie** : Noëlle Trinquier, conseillère  
départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/rendez-vous : 07.86.91.76.64.

**Ramassage des encombrants** : tous les lundis. Inscrip-  
tion la semaine précédente en mairie.(Service gratuit).

**ATTENTION ! A partir du 19/12/2016**

**Ligne bus 107 : Mirabeau/La tour d'aigue/Pertuis  
bus pour le Marché de Pertuis /Transport à la  
demande** : Réservation des trajets la veille du départ  
en téléphonant au 04 90 74 20 21

**L'ÉCHO DE LA FONTAINE** : publication de la commune de Mirabeau.

Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.

Directeur de publication : R. Tchobdrénoitch

Responsable rédaction et PAO : L de Luze

Commission communication : V. Raillé, M. Corso

## ÉDITO



### Merci à vous tous !

Vous avez été 60,1 % à voter pour notre liste «Mieux vivre ensemble à Mirabeau ». Sachez que nous sommes sensibles à ce message fort que vous nous avez envoyé. Nous saurons nous en montrer dignes. Il s'agit maintenant de travailler dur et commencer un nouveau chapitre, dans la vie mirabelaine avec une nouvelle équipe d'élus, dynamique, soudée et prête à relever les défis que nous vous avons présentés lors de notre campagne. Les élus et moi-même serons toujours à votre écoute afin de veiller au respect du mieux vivre ensemble. Le défi majeur que nous aurons à surmonter sera d'assainir les finances de notre commune pour lui permettre de rebondir et d'investir de nouveau dans nos projets pour Mirabeau et auxquels vous avez adhérez. Le 18 octobre dernier, Madame la Sous-Préfète d'Apt m'avait convoqué pour lui présenter les mesures de redressement financier de notre commune. Notre présentation l'a rassurée. Nous devons aujourd'hui nous exécuter pour éviter une mise sous tutelle. Nous vous tiendrons informés de tous nos projets, en venant à votre rencontre mais aussi en vous invitant à lire cette nouvelle version de **L'ÉCHO DE LA FONTAINE** ! Nous aurons plaisir à vous retrouver le jeudi 19 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire. Je vous souhaite un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

R. Tchobdrénovitch  
Maire de Mirabeau

# ZOOM > Une nouvelle majorité, de nouvelles commissions municipales : entretien avec le nouveau maire de Mirabeau

Dimanche 11 septembre, les Mirabelaines et Mirabelains ont élu un nouveau Maire, Robert Tchobdrénovitch. Durant la campagne ce dernier a fortement exprimé sa volonté de conduire un projet pour Mirabeau, basé sur la démocratie participative .  
*Explications.*



**L'ÉCHO :** Vous voulez créer une nouvelle organisation municipale afin de rassembler le village. Comment avez vous procédé?

**ROBERT TCHOBDRÉNOVITCH :** Nous avons créé de véritables commissions municipales pour donner un nouvel élan démocratique à Mirabeau. Les commissions extra-municipales ont été supprimées et remplacées par des commissions municipales.

**L'ÉCHO :** Comment fonctionnent-elles ?

**RT :** La présidence de la commission sera déléguée à un élu responsable qui sera l'animateur de cette commission. Un vice président non élu sera désigné et recevra, le cas échéant, délégation du Maire pour le représenter dans les instances représentatives. (PNRL, canal de Provence...).  
Tous les habitants, pour celles et ceux qui le souhaitent peuvent participer aux commissions. Les élus de l'opposition ont leur place dans ces commissions. Nous regrettons qu'ils n'aient pas répondu à notre proposition

Donner un nouvel élan démocratique à Mirabeau



Robert Tchobdrénovitch  
Maire de Mirabeau  
Conseiller communautaire,  
commission d'évaluation  
des charges COTELUB  
Délégué aux Finances



Bernadette Vitale  
1<sup>ère</sup> adjointe, déléguée à la CCAS.  
Conseillère communautaire



Bernard Labbaye  
2<sup>ème</sup> adjoint, délégué à l'environnement, patrimoine, urbanisme



Laurie Di Scala, 3<sup>ème</sup> adjointe,  
déléguée à la vie scolaire



Vincent Espitalier, 4<sup>ème</sup> adjoint, délégué aux travaux



Annie Francone,  
conseillère municipale,  
déléguée aux associations



Daniel Graffoulière,  
conseiller municipal, en charge  
du P.L.U.



Julie Margaillan,  
conseillère municipale



Henri Duret,  
conseiller municipal, délégué à la jeunesse et sport



Laurence de Luze,  
conseillère municipale,  
en charge de la communication et de la culture



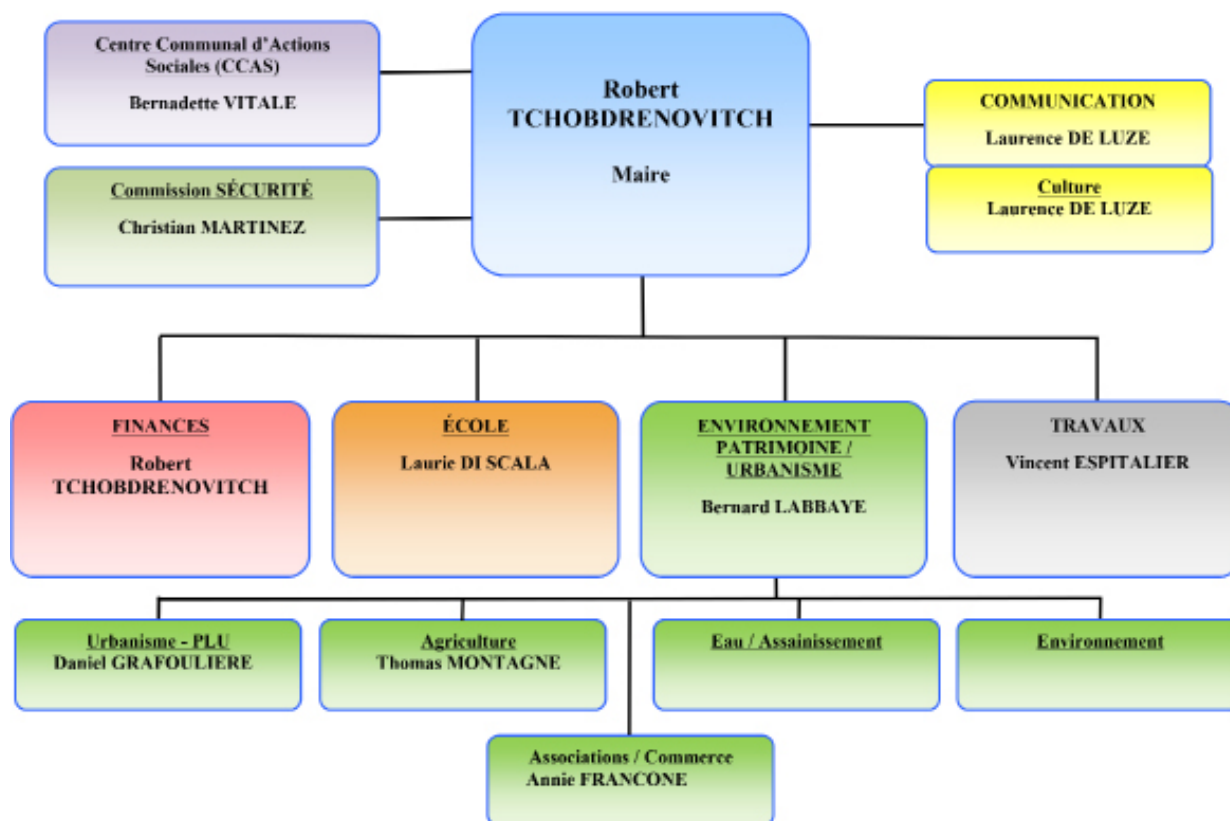
Thomas Montagne,  
conseiller municipal,



Gwenaëlle Dupond,  
conseillère municipale



## LES COMMISSIONS



## DÉLÉGUÉS : ORGANISMES EXTERIEURS

**COTELUB** (Communauté Territoriale Sud Luberon) / Robert TCHOBDRENOVITCH et Bernadette VITALE

**COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES COTELUB** / Robert TCHOBDRENOVITCH

**SCOT SUD LUBERON** / Titulaire : Daniel GRAFFOULIERE - Supplément : Bernard LABBAYE

**SYNDICAT DURANCE LUBERON** / Titulaires : Vincent ESPITALIER et Maurice LAPALUS

Supplément : Henri DURET

**SYNDICAT D'ELECTRIFICATION VAUCLUSIEN** / Titulaire : Vincent ESPITALIER

Supplément : Daniel GRAFFOULIERE

**SYNDICAT MIXTE FORESTIER** / Titulaire : Thomas MONTAGNE - Supplément : Christian MARTINEZ

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA DURANCE**

Titulaires : Thomas MONTAGNE et Maurice LAPALUS

Supplément : Henri DURET

**COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (CCAS)** / Déléguée titulaire : Bernadette VITALE

**COMITE SYNDICAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON (PNRL)**

Déléguée titulaire : Laurence DE LUZE

Délégué Supplément : Wulf HESS

**LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ITER CADARACHE**

Titulaire : Laurence DE LUZE

Supplément : Bernard LABBAYE

**CORRESPONDANT DÉFENSE**

Michel PERRIN

# RETOUR EN IMAGES >



Mirabeau Les Amis :  
heureux !!

oct  
2016



11.09  
2016



Élus !!  
60,1 % des voix



Halloween : Sorcières, sorciers, monstres, squelettes... les enfants de Mirabeau n'ont pas manqué d'imagination !



Nov  
2016

## Commémoration du 11 novembre

Merci au commandant M. Corso pour l'organisation et le protocole, au représentant de la gendarmerie de Pertuis, au porte drapeau M<sup>r</sup> C. Garre, à M<sup>r</sup> G. Harbon pour la sonorisation.

Après une lecture d'un fait de guerre par le correspondant défense M<sup>r</sup>. M. Perrin, et un discours prononcé par le Maire, des enfants de l'école de Mirabeau dirigés par M<sup>me</sup> S. Margailan ont chanté la Marseillaise



Atelier fabrication de pâtes fraîches, organisé par l'association Mirabeau Jumelage



Amicale Mirabelaine des gens heureux : sortie à Collobrières. Au programme castagnade et visite du magnifique village

# DOSSIER > FINANCES

Le 24 octobre 2016 le maire Robert Tchobdrénovitch a invité les habitants de Mirabeau à une réunion publique pour présenter la situation économique et financière de Mirabeau.

A la question « où en sommes-nous ? », le maire a rendu compte en toute transparence de l'état alarmant des finances de notre commune. Il a aussi proposé des mesures de redressement financières afin que Mirabeau retrouve un budget sain et équilibré pour pouvoir investir de nouveau dans l'intérêt général et échapper à la menace de mise sous tutelle de la sous-préfecture d'Apt.

## LES DATES

14/06/2012. Chambre régionale des comptes : « La direction départementale des finances publiques de Vaucluse (DDFIP) a inclus Mirabeau dans son réseau d'alerte en raison du niveau de son endettement et de son insuffisante maîtrise des charges courantes. »

03/2014 : Dans l'opposition Bernadette Vitale, Robert Tchobdrénovitch, Thomas Montagne votent contre le budget

08/06/2015 : les élus de l'opposition informent par lettre recommandée la DDFIP et la Sous-Préfecture d'APT de la situation réelle des comptes de Mirabeau

30/10/2015 : convocation du maire par Le préfet et la DDFIP :

« A la suite des échanges avec les usagers et les collectivités territoriales et ceux de la DDFIP, il est

*apparu particulièrement souhaitable d'appeler à votre attention, et celle de votre conseil municipal, sur la situation financière de votre commune afin de mettre en œuvre les mesures de redressement adaptées. »*

Les habitants de Mirabeau et le conseil municipal n'ont jamais été informés de cette situation.

Les mesures proposées par la municipalité n'ont pas convaincu : la direction générale des finances publiques maintient Mirabeau dans son réseau d'alerte

03/2015 - Dans l'opposition Bernadette Vitale, Robert Tchobdrénovitch, Thomas Montagne votent contre le budget

18/10/2016 - La sous-préfète d'Apt convoque le maire Robert Tchobdrénovitch pour entendre ses mesures financières de redressement.

## LES CHIFFRES

### Le montant des factures impayées

**73 000€ en 2014 > 135 000€ en 2015.**

Aujourd'hui la situation comptable n'est effectivement pas vraiment saine et ne reflète pas la réalité, à cause des factures impayées qui faussent la réalité des comptes.

Fin septembre 2016, le montant des impayés s'élève déjà à plus de 62 000 €.

La municipalité précédente a contracté **un emprunt à la trésorerie de 80 000€ qui vient gonfler un peu plus l'endettement de la commune**

Déficit réel en 2015

**162 601.89 €**

Déficit réel en 2016

**102 007.47 €**

La municipalité précédente a laissé s'envoler les dettes des particuliers (Cantine/garderie/loyers) à hauteur de 27 000 €.

**L'endettement est toujours aussi lourd : environ 1 440 € par habitant.**

la moyenne des communes équivalentes est de 590 €.

## LES MESURES FINANCIÈRES DE REDRESSEMENT

approuvées par la sous préfète et la Direction Générale des Finances Publiques

- 1/ Par arrêté municipal maire et adjoints renoncent à leurs indemnités
- 2/ Gel des dépenses variables sauf les dépenses liées à la sécurité de l'école
- 3/ Étude de tous les contrats, toutes les conventions, toutes les procédures juridiques en cours et réalisation d'un inventaire des travaux urgents
- 4/ Convocation du personnel municipal, reprécision des tâches de chacun, mise en place du document unique
- 5/ Création des commissions et désignation des délégués de la commune pour la représentativité dans les instances départementales régionales et étatiques.

Nous devons mettre impérativement en œuvre des mesures d'urgence entérinées par la sous-préfète d'APT pour retrouver fin 2017, un début de réelle capacité d'autofinancement

**OBJECTIF**  
Dès 2017,  
il faut résorber  
le déficit

### I/ Réduire les coûts de fonctionnement :

#### 1/ Charges à caractère général :

L'éclairage public, les honoraires, le contrat Léo Lagrange  
Mise en place d'économies sur tous les postes à charges variables

#### 2/ Charges de personnel :

Pas de remplacement des départs en retraite, pas de nouveaux recrutements si pas financés.

#### 3/ Autres charges :

Maintenir en 2017 le premier trimestre sans indemnité du maire et des adjoints  
Renégocier les emprunts sur la durée et sur les taux (baisse des intérêts annuels).

### II/ Faire rentrer des recettes :

1/ **Cession d'immobilisations** : un appartement déjà estimé par les domaines, un immeuble à vocation commerciale que nous avons fait estimer par les domaines

2/ **Transfert d'immobilisation** : transfert des logements communaux à l'OPH, rendez-vous a eu lieu avec Mme la sous-préfète le 9 novembre 2016

La question de la reprise de l'emprunt est pratiquement réglée.

## LA TRÉSORERIE

|                                    |                    |
|------------------------------------|--------------------|
| SOLDE AU 13/10/2016                | 16 400.72          |
| PREVISIONNEL DES ENTREES           | 292 226.21         |
| PREVISIONNEL DES SORTIES           | -408 564.54        |
| <b>SOLDE PRÉVISIONNEL FIN 2016</b> | <b>-116 338.33</b> |

Le solde prévisionnel de trésorerie fin 2016 intègre la ligne de crédit de 80 000 euros que l'ancienne municipalité avait contractée.

La décision de cession des immobilisations se prendra lors du conseil municipal du 3 novembre 2016 et la mise en vente sera immédiate en particulier pour l'appartement.

Cette cession permettra une remise en ordre de la trésorerie.

**En 2017 nous sortirons la commune du réseau de surveillance de la DDFIP**

Pour plus de transparence et plus de démocratie locale, en avril prochain nous organiserons le conseil municipal à la salle des fêtes pour la présentation du compte administratif 2016 et le budget 2017 afin qu'un maximum d'entre vous puisse y participer.  
Nous ouvrirons au public les questions éventuelles sur nos comptes publics.

# ACTU > LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Enfin ! Une nouvelle station d'épuration opérationnelle début janvier 2017!

Elle remplace les deux stations d'épuration vétustes ( 1965 d'après les archives). Elle a une capacité de 1500 équivalents habitants. Elle se trouve au lieu dit « chemin de fer ». Les effluents de l'ancienne station située aux «Grands Jardins» seront transférés à la nouvelle station d'épuration. Le site étant éloigné, les zones d'habitations et l'espace des Grands Jardins n'auront plus à subir les nuisances olfactives.



## > CHECK UP COMPLET POUR L'ÉCOLE DE MIRABEAU

Inondation, problèmes d'électricité et de gaz, plus rien ne va à l'école de Mirabeau, et ce depuis longtemps ... des mesures vont être prises d'urgence pour assurer la sécurité et le confort des élèves de Mirabeau.

*Interview de Vincent Espitalier adjoint en charge des travaux*

**L'ÉCHO** : L'école a été votre priorité pendant votre campagne pourquoi ?

**VINCENT ESPITALIER** : Assurer la sécurité et le bien être des élèves de Mirabeau est un des projets prioritaires de notre mandature. L'école est en mauvais état et à la suite des intempéries d'octobre nous avons pu mesurer l'ampleur des travaux nécessaires à la rénovation de l'école.

Certaines parties de la toiture ne sont pas étanches et provoquent des fuites d'eau. Les plafonds de certaines classes se détériorent sous l'effet de l'humidité. Des infiltrations d'eau par le sol sont venues



s'ajouter aux différentes fuites du toit. La classe de GS/CP a dû être évacuée. Le hall des CE/CM a été inondé ainsi que le bureau de la directrice... Nous avons

constaté aussi des fuites d'eau qui tombaient directement sur un des radiateurs électriques du bloc CP/CE1

**L'ÉCHO** : Quelles mesures allez-vous prendre ?

**VE** : Des devis ont déjà été demandés à des entreprises de travaux publics pour réparer la toiture de l'école. Des travaux de curetage ont été entrepris pour éviter les inondations.

Des travaux ont été lancés pour le pôle électrique de l'école. Aucune déclaration concernant l'incendie du compteur au portail n'avait été faite l'an passé. Un compteur électrique provisoire remplace celui qui a brûlé. l'ERDF installera un compteur définitif, au cours du 1 er trimestre 2017. Il reprendra sa place initiale dans le coffret électrique prévu à cet effet dans le mur d'enceinte de l'école à côté du portail.

Il est prévu un autre compteur supplémentaire pour pallier à l'insuffisance d'alimentation de l'ancienne école doublée de son extension en 2001.

**COÛT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ 8000 €**



Il pleut dans la classe !



# VIVRE ENSEMBLE > LES ÉLÈVES DE CM1/CM2, RÉDACTEURS EN CHEF DE L'ÉCHO DE LA FONTAINE

## « Nettoyons la nature » !

Le vendredi 23 septembre, nous, élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Mirabeau, nous avons participé à l'action proposée par les établissements Leclerc :

« Nettoyons la nature » :

Nous avons été répartis en petits groupes et nous sommes partis dans les différents quartiers du village pour ramasser les débris et autres déchets sur notre route.



Dans le centre du village, nous avons surtout trouvé des mégots et des emballages alimentaires (goûter, briques de boisson et canettes...).

Dans les rues aux alentours, il y avait de plus gros déchets comme de la vaisselle cassée, des pièces automobiles, des restes de travaux (briques, fils électriques, etc ...)



En tout nous avons ramassé en une heure 5 gros sacs poubelles de 100 litres !!!! Nous sommes très choqués de ce résultat aussi nous avons décidé de faire des affiches pour sensibiliser les habitants du village aux effets négatifs de la pollution, aux gestes éco-citoyens et à la protection de l'environnement. La suite à la rentrée sur les panneaux d'affichage dans le village !!!! »



# VIVRE ENSEMBLE > C'EST NOËL !

## LES SANTONS DE PROVENCE DE MIRABEAU : UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL !

Chaque année à la période de Noël les santons de Mirabeau sont déballés avec précaution et prennent place dans l'église de Mirabeau pour constituer la crèche. En cire ou en papier mâché, certains sont très anciens, peints à la main, révélant une dextérité artistique incroyable de part leurs couleurs et les détails dans l'expression des visages.



### *Les santons de Provence, un peu d'histoire...*

La fête de Noël a été décidée en 354 par le pape Liberius dans le but de remplacer la fête païenne qui entourait le solstice d'hiver. Dès le XII<sup>ème</sup> siècle, on trouve de nombreuses représentations sculptées de la nativité, mais aussi de l'âne, du bœuf, des rois-mages. Un capucin sculpteur marseillais, copie les personnages de la crèche de son couvent en petite dimension pour le peuple.

La première mise en scène d'une crèche vivante avec des personnages et animaux, fut créée en 1223 par saint François d'Assise (dont la mère était originaire de Tarascon), lors d'une messe de minuit à Gréccio dans la forêt des Abruzzes en Italie. Cette pratique se répandit dans toute l'Italie et surtout dans la région napolitaine où saint François

d'Assise séjourna.

Le santon est donc probablement d'origine napolitaine. Dès la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, les moines franciscains introduisent la crèche en Provence. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, la révolution interdit la Messe de Minuit et les crèches d'église. Les Marseillais restés très fidèles à leurs crèches, créèrent des «crèches publiques», réalisées par des particuliers qui les faisaient visiter. L'usage se développa alors de monter une crèche dans chaque foyer.

Une petite industrie se mit à fabriquer tous les personnages de la crèche. En 1798, Louis Lagnel (qui vécut à Marseille de 1764 à 1822), conçut les premiers moules en plâtre pour fabriquer ses santons. Cette

## VOEUX À LA POPULATION

Le Maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux de bonne année le jeudi 19 janvier 2017 à 18h30, à la salle des fêtes. Tous les Mirabelains sont invités à assister à la cérémonie.

nouveauté technologique permet une production de masse et une plus grande diffusion. Ces «santons d'un sou» permettaient enfin à chacun de posséder sa propre crèche. Le véritable essor des santons commença au XIX siècle avec l'apparition des premiers maîtres

santonniers de Provence. Les personnages d'argile qu'ils créaient étaient empruntés à la vie quotidienne et aux métiers de la rue. Marseille, devenue capitale santonnière se mit à organiser des foires devenues annuelles

### NOËL C'EST AUSSI LA FÊTE DE LA LUMIÈRE !

Des dizaines de bougies scintillaient dans la nuit du 8 décembre, dans les rues de Mirabeau ...

L'association de la Paroisse a organisé une procession depuis la fontaine jusqu'à l'église, pour replacer la statue de la vierge restaurée. Cette restauration, initiée par Mme M. Tessier a permis de consolider et conserver cette statue du 18<sup>ème</sup> siècle, une des œuvres majeure du patrimoine de Mirabeau.



### NOËL MAGIQUE AVEC LA C.C.A.S

Samedi 17 décembre la C.C.A.S a offert un spectacle de Noël suivi d'un goûter à tous les enfants de Mirabeau. Le magicien avait plus d'un tour dans son sac, pour emporter avec lui tous les enfants et parents dans son univers magique pour le plus grand bonheur de tous !

### DES CADEAUX POUR NOS ANCIENS

Noël ne serait pas Noël sans les cadeaux ! La C.C.A.S a distribué les colis de Noël aux séniors mirabelains



### L'ALEM à l'heure de Noël

Un goûter de Noël a été offert par l'ALEM aux élèves de l'école de Mirabeau. Au menu, pompes clémentines et boissons ont régalé tous les enfants.

La vente des petits sachets de blé distribués dans les commerce aideront au financement de la classe de découverte des CE2/CM1

Et toujours vente de gâteaux 1 mercredi sur 2 devant l'école au profit de la classe de découverte !

# VIVRE ENSEMBLE > LES ASSOCIATIONS

POLAR ! VOUS AVEZ DIT POLAR !

L'association «Au fil des mots» met le polar à l'honneur à la bibliothèque

Tout au long de l'année, la bibliothèque dirigée par Claire Bedel, en partenariat avec l'association *Au fil des mots* vous propose une programmation culturelle avec des rendez-vous et des événements pour tous. Rencontres d'auteurs, cercles des lecteurs, spectacles... Le 15 novembre dernier l'association a lancé son cercle du polar, émanation du club des lecteurs qui existe depuis 5 ans. Ce cercle du «polar», ouvert à tous réunit des passionnés du roman policier. Chacun présente ses coups de cœur autour de l'actualité du polar, permettant de découvrir des écrivains, et un genre littéraire particulier. Parmi les ingrédients du polar, il y a d'abord, bien sûr, l'énigme. Les indices que l'écrivain veut bien donner pour que le lecteur reconstitue le puzzle au fil des pages, l'ambiguïté des personnages ... un style



d'écriture captivant qui parfois peut déranger le lecteur comme le dernier roman policier de Doa «Pukhtu», lu et présenté par Michèle roux, présidente de l'association. En fait ces réunions sont plus que des moments de partages. La lecture ne se fait pas uniquement seule, elle révèle le plaisir de l'échange : elle a bel et bien sa place au sein d'un groupe amical. L'association participe aussi aux permanences, au choix des livres et à toutes les activités touchant à la vie de la Bibliothèque, pour le grand plaisir des habitants de Mirabeau.

**Cercle des lecteurs :**  
1er mardi des mois pair-18h30  
**Cercle des amis du polar :**  
1er mardi mois impair-18h30  
contact : 04 90 77 00 04

## L'ASSOCIATION : LES SPIRITS DE MIRABEAU

Créés en 1985 avec un groupe d'amis, *Les spirits de Mirabeau*, est une association de réflexion spirituelle et de développement personnel. Elle permet, grâce à l'intervention de plusieurs médiums, de mieux comprendre le sens de la Vie et d'évoluer. L'association est composée de trois groupes, soit en tout plus d'une vingtaine de personnes. Les réunions ont lieu chaque quinzaine les lundis et mercredis. Les séances enregistrées, sont retransmises sur le blog : [Spirits2mirabeau.canalblog.com](http://Spirits2mirabeau.canalblog.com)  
Renseignements : 04.90.77.03.09.

## DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION MIRABEAU ANIMATION

L'association Mirabeau Animation a cessé son activité suite à la démission de son bureau. En solde de tout compte, elle a décidé de donner 1000 euros à L'ALEM et 692, 97 euros au Téléthon 2016. L'association Mirabeau Animation remercie les Mirabelains et d'autres habitants des communes environnantes qui ont permis la réussite de ses activités.

## NOS ASSOCIATIONS VOYAGENT : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

### > Amicale mirabelaine des gens heureux : La croisière s'amuse !

Du 21 au 28 mai, l'association organise une croisière en méditerranée à bord du MSC Armonia, pour découvrir les Baléares, la Sardaigne, Malte, La Sicile et l'Italie.  
Renseignement et réservation : 04 90 08 82 91/amicalemirabelainegensheureux.

Inscription  
avant le  
31 janvier.

### > Partir à la découverte du Périgord et de la Dordogne avec l'association Mirabeau les Amis !

Inscription  
dès  
janvier.

Du 3 au 8 juillet, l'association propose un voyage pour visiter le patrimoine du Périgord et de la Dordogne. Visites des châteaux et gastronomie au programme.  
Renseignement et réservation : 06 83 27 27 45 ou 06 29 37 58 16  
mirabeau-les-amis.asso-web.com

### > LOU CANAILLOU, UNE ASSOCIATION POUR LES ENFANTS... ET LES PARENTS !

Lou Canailou, est une association qui propose de nombreuses activités tout au long de l'année pour les enfants (de tous âges) et pour les Parents

L'association organise des spectacles, mais encore des rencontres-débats animés par un ou une psychologue.

Lou canailou organise aussi le carnaval, qui se fait en collaboration avec l'ALEM et qui séduit beaucoup de princesses, de Reine des Neiges, de Spider Man, chevaliers et autres aventuriers.

Elle propose enfin la bourse aux jouets, matériel de puériculture et aux vêtements qui a lieu 2 fois par an (généralement en mars et en novembre) et qui intéresse à la fois les vendeurs qui trouvent là un moyen facile de céder des jouets et des vêtements trop petits de leurs enfants. Tout le monde y trouve son compte y compris les acheteurs qui trouvent leur bonheur à petits prix !

L'association remercie les bénévoles qui ont été d'une grande aide le samedi et le dimanche soir lors de la dernière bourse du 13 novembre.

Rachel, Cécilia, Nathalie, Gwendoline et Karine sont à votre disposition pour tout renseignement.

TEL : 06 89 01 72 45



Les ateliers proposés aux enfants de 0 à 3 ans ont lieu chaque lundi (durant les périodes scolaires) de 9h15 à 10h45 dans la salle des associations.

# VIVRE ENSEMBLE > LIEN SOCIAL

## > INFO CCAS

### Du lien au service de nos aînés : **CLIC SOLEIL'ÂGE**

Cette association est un relais entre les personnes âgées, le CCAS et les professionnels. Le CLIC met en œuvre des actions collectives liées à la prévention des risques du vieillissement (mémoire, nutrition). C'est aussi un lieu d'accueil, d'écoute, de conseil, d'orientation et de coordination à Grambois.

Contact : 4, rue de la mairie. tel : 04 90 08 87 64. clic.soleilage84@wanadoo.fr

**Vacances Seniors** : Plusieurs associations se sont regroupées pour des projets de séjours verts intergénérationnels. Le but est de mettre en lien des personnes autonomes de 75 ans et plus avec des groupes de classe qui accompagnerait les vacanciers sur une semaine.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le clic soleil'âge ou Madame Bernadette Vitale.

## LE C.C.A.S FAIT PLACE À LA C.C.A.S

Par délibération du 7 novembre 2016, le conseil municipal a suivi les dispositions de la loi NOTRe qui permet aux communes de - de 1500 habitants d'intégrer dans le budget communal celui du Comité Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Pour éviter toute ambiguïté, et répondre à vos inquiétudes, nous vous informons que cette décision émane d'une demande de la Direction Générale des Finances Publiques et ne concerne que la partie comptable.

Dans un souci de simplification de la gestion budgétaire et comptable du C.C.A.S, au vu du peu d'écriture comptable et en l'absence d'opération en investissement sur le budget du C.C.A.S, les comptabilités de la commune et du C.C.A.S sont fusionnées.

Cette fusion entraîne un allègement des charges

et une simplification des services administratifs.

**Le Comité Communal d'Action Sociale fait place désormais à la Commission Communale d'Action Sociale qui conserve la même organisation, le même logo (CCAS), la même mission primordiale pour notre village : l'aide et l'action sociale.**

A ce titre nous rendrons au C.C.A.S les moyens financiers pour assurer sa fonction. **(Rappelons que le budget du CCAS est passé de 15 000 euros en 2014 à 5000 euros en 2016)**

La C.C.A.S présentée par Bernadette Vitale lors du conseil municipal du 7 novembre 2016 se réunira très prochainement pour étudier les très nombreux dossiers en cours d'instruction.

## > DU NOUVEAU À LA POSTE

A partir du lundi 5 décembre la poste ouvrira tous les jours de 9h00 à 12h00. Elle sera fermée le jeudi et samedi.

## > EN COURS ...

Le P.L.U. commencé il y a 13 ans et pour lequel tant d'argent a été dépensé est en cours d'élaboration. Le commissaire enquêteur a reçu les mirabelains jusqu'au 7 décembre dernier, afin qu'ils puissent faire leurs suggestions et/ou doléances.

# INFO COTELUB > LE TRANSFO SE DOTE D'UNE WEB RADIO ET D'UN ANIMATEUR !

Présentée lors de la Journée des associations le 3 septembre dernier et installée dans les locaux du Transfo à La Tour d'Aigue, cette web radio recherche des jeunes reporters pour faire vivre l'information locale. Ce media vient compléter l'offre de supports de communication proposée par Cotelub.

Au programme chaque mercredi après-midi dans le studio du Transfo à la Tour d'Aigues, Hendrix Bouchez propose aussi une formation « Radio »

**Vous pouvez contacter le Transfo pour passer une info, faire une présentation de votre entreprise, de votre association, de votre expérience, communiquer sur un de vos projets.**

## > CONNAISSEZ-VOUS LE BLOG DU SECTEUR JEUNE LE TRANSFO !

Ce blog s'adresse à tous les jeunes habitant sur le territoire de la COTELUB et donc aux jeunes de Mirabeau Pour des activités culturelles ou sportives, sortie ski, cinéma, vite tous au « Transfo »!

Blog et inscription Secteur Jeunes : <http://secteurjeunes.blog4ever.com/>

Avenue de Verdun. 84240 La Tour d'Aigues : Tél . 04 90 77 98 75. Facebook : Secteurjeunes l'aiguier

## > LE PÔLE ENVIRONNEMENT : DEVENONS MAÎTRES DE NOS DÉCHETS



Le Pôle Environnement est un lieu clos et gardien- né où les particuliers peuvent venir déposer les déchets qui ne sont pas collectés dans les circuits de ramassage existants.

Un tri effectué par l'utilisateur lui-même dans le Pôle Environnement permet la récupération de certains matériaux pour leur revalorisation et/ou leur recyclage.

Les artisans, les commerçants et les administrations sont également autorisés à utiliser la structure.

**Pour se rendre au Pôle Environnement, vous devez vous munir d'une carte d'accès;**

**cette carte est délivrée par votre mairie.**

-Les Particuliers : sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité,

-Les professionnels : sur présentation du Kbis et d'un justificatif d'adresse de la société.

service.dechets@cotelub.fr  
tel : 04 90 08 45 78

**OUVERTURE**  
**LUNDI > SAMEDI**  
**8H-12H / 14H-18H L'ÉTÉ**  
**8H-12H / 13H30-17H30 L'HIVER**  
**JEUDI 8H-12H**  
**DIMANCHE 9H-12**

**DÉCHETS ACCEPTÉS ✓**

|                            |  |   |               |
|----------------------------|--|---|---------------|
| Encombrants                | Ferrailles                                     | DEEE Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques | Déchets verts |
| Gravats                    | DTQD Déchets Toxiques en Quantités Dangereuses | Huiles de vidanges et de friture                        | Batteries     |
| Bâches et films plastiques | Cartons  | Pneus   | Bois          |

**POINT D'APPORT VOLONTAIRE ✓**

|                                 |                               |       |
|---------------------------------|-------------------------------|-------|
| Vêtements, Textiles, Chaussures | Emballages ménagers - Papiers | Verre |
|---------------------------------|-------------------------------|-------|

**DÉCHETS REFUSÉS**

|                       |                      |                            |                               |
|-----------------------|----------------------|----------------------------|-------------------------------|
| Carcasses de voitures | Produits radioactifs | Amiante-ciment fibrociment | Bois contaminés de xylophages |
|-----------------------|----------------------|----------------------------|-------------------------------|

# LIBERTÉ D'EXPRESSION >

## C'est une première !

La nouvelle municipalité a décidé de donner plus de sens démocratique à son idéal du «Mieux vivre ensemble» à Mirabeau en accordant la parole aux élus de l'opposition

«Nous constatons, avec satisfaction mais étonnement, que pour l'heure les principales décisions prises par la nouvelle municipalité sont les mesures que nous avons initiées, notamment : la vente du bien de la poste et la mise en enquête publique du PLU identique au projet que nous avons élaboré alors que ce dernier avait été très vivement critiqué par l'opposition lors de la dernière campagne électorale.

Nous serons par contre vigilants dans l'étude de certains projets à venir, en particulier la cession du patrimoine immobilier (le Bosquet), qui ne maintiendraient pas la qualité de vie des mirabelains.»

Les élus de l'opposition

# ÉTAT CIVIL >

## ILS SONT NÉS

|                   |       |
|-------------------|-------|
| Axel GILLOTEAUX   | 19/04 |
| Nathan GILLOTEAUX | 19/04 |
| April DE SOUSA    | 25/04 |
| Noé CISSÉ         | 16/08 |
| Capucine ROUZIER  | 16/09 |

## ILS SE SONT MARIÉS

|                      |       |
|----------------------|-------|
| Véronique RAILLÉ et  |       |
| Carole VIALARD       | 16/01 |
| Jérôme KOHLER et     |       |
| Séverine LEVASSEUR   | 07/05 |
| Andrew MICALEFF et   |       |
| Audrey BRUNON        | 02/07 |
| Laurent NALIN et     |       |
| Elsa MAY             | 21/07 |
| Dominique FORGHIERI  |       |
| et Colette LEGUEREAU | 20/08 |
| Daniele ALONGI et    |       |
| Amel TOUMBAÏNE       | 23/08 |

## ILS NOUS ONT QUITTÉ

|                        |       |
|------------------------|-------|
| André TÊTON            | 24/03 |
| A.M. POULAIN-GUASMI    | 29/03 |
| Albert VERSAUD         | 17/07 |
| Renne ARMAND-ESPIEU    | 28/07 |
| Max LAUTREDOU          | 08/08 |
| Simone MEGE-CAUMEL     | 10/09 |
| Pierre LHOSTE          | 13/09 |
| Yves BANON             | 07/10 |
| Eugénie BALDI-SCHEIBEL | 04/11 |



# QUESTIONS/RÉPONSES >

**Question sur l'éclairage public:** Par souci d'économie, des horloges astronomiques ont été installées pour mieux gérer l'éclairage public à Mirabeau. Ces horloges sont réglées sur le cycle du soleil. En hiver, les nuits étant plus longues, le temps d'allumage sera allongé, et raccourci en été. Vous ne verrez plus les lampadaires briller les jours de mauvais temps où la luminosité en déclin déclenchait l'éclairage des lampadaires en plein jour !

## C'EST NOUVEAU !

Pour recevoir tous les mois L'écho numérique/Les actus du mois par email, merci de laisser vos coordonnées à la mairie ou nous contacter : [communication.mairie.mirabeau@gmail.com](mailto:communication.mairie.mirabeau@gmail.com)